

Édition 2025 | Septembre

Info Saint-Guillaume

Bulletin d'informations communautaires



SPECTACLE DE NOËL *Johanne Blouin*

au profit du Centre récréatif

SAMEDI, 22 NOVEMBRE 2025
À L'ÉGLISE DE SAINT-GUILLAUME
À 14H00

Billet: 35 \$

en vente au

Centre récréatif St-Guillaume
106-A rue St-Jean-Baptiste et

Municipalité Saint-Guillaume
106 rue t-Jean-Baptiste

INFO: loisirs@saintguillaume.ca | 819-396-0151

URGENCE? **911**
ou 310-4141



Nos premiers répondants :

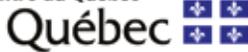
- Christian Blanchette
- Julie Descôteaux
- France Ponton
- Geneviève Proulx
- Gisèle Roy
- Pierre-Guy Lavoie
- Nancy Joyal



Info Saint-Guillaume

- L'Info Saint-Guillaume est publié six fois par année. 740 exemplaires.
- Réception **textes papier** : Bureau municipal : 106 St-Jean-Baptiste
- Réception **textes courriel** trudelk72@gmail.com
- En collaboration avec : Municipalité de Saint-Guillaume

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec



CLSC Drummond
350, rue Saint-Jean
Téléphone : 819 474-2572
Télécopieur : 819 474-4937

Communauté Sainte-Famille

Robert Desmarais, curé
Manon Célinas, présidente
Andrée Ponton, responsable cimetière

Horaire des messes

Samedi : 16h30
Dimanche : 9h00

Presbytère - bureau - 819 396-2111
Lundi au vendredi : 13h00 à 16h00



Bibliothèque municipale - 819 396-3754
Responsable : Johanne Forcier
Mardi : 14h30 à 16h30
19h00 à 20h30
Mercredi : 19h00 à 20h30
Samedi : 10h00 à 11h30



Bureau de poste 819 396-2676
Lundi, mardi, mercredi,
et vendredi : 8h30 à 12h30
14h00 à 17h15
Jeudi : 8h30 à 12h30
14h00 à 19h00



École Saint-Guillaume
819 850-1609
Directrice : Valérie Camirand

AVIS: Pour faciliter la coordination et obtenir un ensemble cohérent, nous prenons la liberté d'apporter les corrections nécessaires aux articles qui nous sont remis. Nous ne sommes, en aucun cas, responsables de la teneur des articles, soit par leur propos soit par leur contenu.



Notre *équipe*

Marie-Pierre Infographiste
conception et mise en page

Karine Trudel	facturation/collaboratrice 819 816-5655
Joanie Nadeau	rédaction
Evelyne Sabourin	rédaction
Marie Crépeau	rédaction
Jean-Pierre Vallée	collaborateur
M. Guy Demers	collaborateur

Si vous connaissez des personnes de l'extérieur intéressées à recevoir l'INFO SAINT-GUILLAUME à domicile, téléphonez à **Karine au : 819 816-5655**

**DATE DE TOMBÉE POUR OCTOBRE
15 SEPTEMBRE**



Municipalité de Saint-Guillaume

106, rue St-Jean-Baptiste
Saint-Guillaume, Qc J0C 1L0
Tél: 819 396-2403
Télééc: 819 396-0184
Courriel : info@saintguillaume.ca
Site web : www.saintguillaume.ca
Municipalité jumelée
La Chapelle Saint-Aubert. Fr.

Membres du conseil

Robert Julien - maire
Francine Julien - Siège #1
Christian Lemay - Siège #2
Dominique Laforce - Siège #3
Mathieu Labrecque - Siège #4
Jocelyn Chamberland - Siège #5
Luc Chapdelaine - Siège #6

Directrice générale

Anny Boisjoli

Adjointe administrative

Karine Trudel

Administratrice comptabilité

Cinette Daigle

Inspecteurs municipaux

Marc Rodier et Francis Nadeau

Directeur service incendie

Karl Gladu

Inspecteur en bâtiment

MRC Drummond - 819 477-2230

**4^e PAIEMENT
DE TAXES LE
11 SEPTEMBRE**

Heures d'ouverture du bureau :

Lundi au jeudi • 8h00 à 16h30
Fermé de 12:00 à 13:00
Vendredi • Fermé

Séances du Conseil à venir :

2 septembre • 19h30
1^{er} octobre • 19h30



Régie de gestion
des matières résiduelles
du Bas-Saint-François

SEPTEMBRE 2025

Ordures (noir) • Lundi 1-15-29
Recyclage (bleu) • Jeudi 4-18
Compost (brun) • Jeudi 4-11-18-25

OCTOBRE 2025

Ordures (noir) • Lundi 13-27
Recyclage (bleu) • Jeudi 2-16-30
Compost (brun) • Jeudi 2-9-16-23-30



Info transports

Travaux routiers
Conditions routières
Caméras de circulation
et davantage...

www.quebec511.info

811

Composer le 811 permet de joindre rapidement une infirmière en cas de problème de santé non urgent. **Toutefois, en cas de problème grave ou de besoin urgent, il est important de composer le 9-1-1 ou de se rendre à l'urgence.**



1605, rue Janelle
Drummondville,
(Québec)
J2C 5S5

Tél. 819 472-5700
Télééc. 819 472-1770
Sans frais 1 855 472-5700
info@spadrummond.com



Le retour à l'horaire normal se fait graduellement.

Les vacances estivales sont terminées, le retour en classe est en branle, l'automne est à nos portes.

Allons-y pour un sprint afin de compléter nos travaux saisonniers.

Dans les prochaines semaines, nos employés de voirie seront, entre autre, déployés afin de procéder à des travaux de remplacement ou de réhabilitation de certains ponceaux sur notre réseau routier et à finaliser certains correctifs sur les chaussées.

Cette année une attention spéciale est apportée sur le rang 6 et le Grand Rang des Sorel, tel que prévu lors du dépôt de notre programme triennal d'investissement déposé en janvier dernier.

Des travaux préparatifs à une réfection complète de ces tronçons qui en ont grandement besoin.

La réalisation finale et complète de ces projets est tributaire de l'engagement du gouvernement de verser les montants de subventions via les programmes déjà annoncés.

Des contrats ont aussi été accordés à des professionnels afin de procéder à la planification de travaux sur la rue Ste-Marie et Du Couvent.

On parle de remplacement d'une partie du réseau d'aqueduc, du reprofilage des chaussées et bordures. Des projets qui sont priorisés considérant la vétusté des infrastructures.

En août dernier, les élus ont pris connaissance d'une étude d'optimisation de la capacité d'accueil de la municipalité.

Cette étude dresse un portrait sociodémographique, économique de l'habitation et provisionnel de notre territoire.

En résumé, un état de notre situation actuelle. Un diagnostic sur nos forces, faiblesses, opportunités et menaces. Une vision sur nos enjeux et notre potentiel.

Un travail fait par un professionnel de l'externe qui apporte de façon neutre des pistes de solutions qui doivent être analysées. Un pas important dans un processus de planification pour les années futures.

Comme vous le savez 2025 est une année électorale pour l'ensemble des municipalités du Québec.

Ainsi donc, tel que signifié aux élus lors du début du dernier mandat, et réaffirmé il y quelques mois, je n'ai pas l'intention de demander un renouvellement de mandat lors du prochain scrutin.

Le rôle d'élu a son lot de défis qui apporte satisfaction mais aussi parfois des déceptions.

Il est temps pour moi après au moins une vingtaine d'année d'implication municipale de prendre du recul et de profiter pleinement de ma retraite.

Merci de la confiance que vous m'avez témoignée à maintes reprises et bonne chance pour la suite !

Robert Julien,
Maire de
Saint-Guillaume



Chevaliers de Colomb



Lors de la réunion du 25 août nous avons fait un retour sur le dîner aux hot-dogs de la fin d'année scolaire le 23 juin dernier. Un très grand Merci aux membres bénévoles qui ont contribué à cette belle réussite; un très grand MERCI aux dames qui se sont jointes à l'équipe. Voyant la bonne volonté de ces bénévoles, nous ne pouvions faire autrement que de planifier un dîner au début de la nouvelle année le 28 août.

Le premier tirage de la loterie 2025 a eu lieu le 22 juin dernier;

les gagnants sont : billet gratuit en 2026 (Annie Boisjoli (73); billet à \$50 (Pompiers St-Marcel (57) et les grands gagnants se sont partagés le \$3000, Aurore Lavoie et notre Curé Robert. Le deuxième tirage aura lieu le 11 novembre au local. D'ici la fin de l'année, les billets pour 2026 seront disponibles.

En ce début d'année colombienne nous avons remis aux membres de l'exécutif la liste des personnes qui ont accepté de donner bénévolement de leur temps au sein du Conseil. De

plus, nous leur avons remis le calendrier des activités pour l'année 2025-2026.

En terminant je veux préciser que je termine ma dernière année comme Grand Chevalier depuis plus de 20 ans. J'ai confiance en la relève!

Bonne année colombienne à chacun des membres Chevaliers!

P.S. Prochaines assemblées mensuelles le 15 septembre et 13 octobre.



Jean-Pierre Vallée
819 396-2692
Grand Chevalier 4335

Cercle de Fermières



Bonjour à vous toutes fermières de St-Guillaume, Avant toute chose, j'espère que vous passez un bel été.

Le mois prochain, nous serons en septembre, mois qui débute notre année. Notre première rencontre aura lieu le mardi 2 septembre, comme d'habitude, à 19h00 heures à la salle de l'Âge d'Or. Ce sera une réunion régulière.

Au plaisir de se revoir, profitez bien de cette belle température!

Club FADOQ de Saint-Guillaume

fadoq

Déjà l'automne ? On n'a pas vu passer l'été ! Quoi que .. On a eu chaud !

J'espère que vous avez profité du beau temps. Pour nous, le club de marche a été actif toute la belle saison et la pétanque a remporté un franc succès.

Il nous reste peut-être quelques belles semaines pour s'adonner à cette activité, si mère nature est de notre bord.

De toute façon avec septembre bientôt la reprise des activités intérieures.

Viactive, bingo, soirée de danse, billard. Il faut rester actif !

Cette saison on commence avec viactive dehors le 9 septembre à 9h30 et par la suite à l'intérieur dès le 16 septembre.

Notre bingo reprend du service le vendredi 12 septembre 2025 à 9h00

Soirée de danse vendredi 19 septembre 2025 à 19h30

D'autres activités s'ajouteront après les fêtes de fin d'année.

Restez à l'affut
Votre CA du Club FADOQ
de St-Guillaume

La Niche d'OR
Salon de toilettage

COUPE - RAFRAÎCHISSEMENT - COUPE DE GRIFFES

819.396.1086

1077 Principale, St-Bonaventure, Qc JOC 1C0

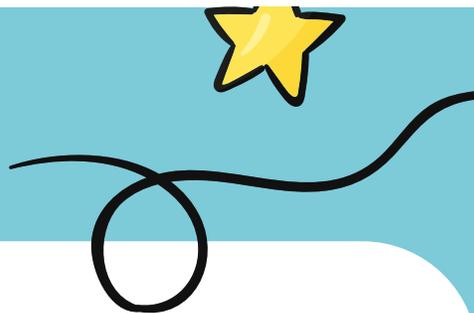
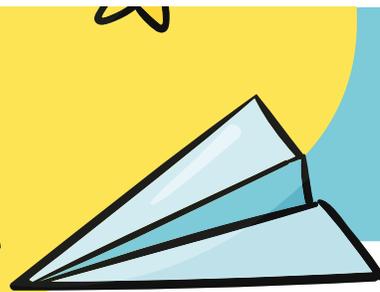
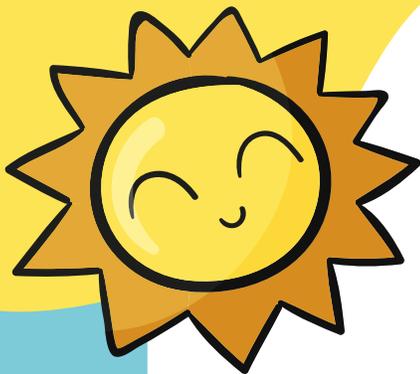
Café Favori

Nicole Lafrance,
propriétaire

125, rue Principale
Saint-Guillaume J0C 1L0

819.396.3396

Les règles à respecter dans une zone scolaire



La réglementation dans les zones scolaires a un but précis : protéger les écoliers et les piétons (parents, personnel de l'école, etc.).

Enfreindre ces règles peut mettre la vie des piétons qui y circulent en danger. Cette rentrée, soyez prêt à adopter les bons gestes de sécurité routière grâce à ce petit rappel sur les règles en zone scolaire.

Les zones scolaires fourmillent d'enfants, d'accompagnateurs et de véhicules à l'heure de pointe. Le respect des règles et la prudence sont essentiels pour favoriser des déplacements sécuritaires. Connaissez-vous la conduite à adopter?

Suivre les panneaux de signalisation

Voici un petit rappel de la signalisation qu'on rencontre en zones scolaires.



Présignal de zone scolaire ou de passage pour écoliers



Début d'une zone scolaire
Il est accompagné d'un panneau servant à préciser les périodes durant lesquelles une limite de vitesse moindre que celle qui est permise sur le chemin public s'applique dans la zone scolaire.



Signal avancé d'arrêt d'autobus pour écoliers
Il avertit de la présence possible d'un autobus scolaire immobilisé pour faire monter ou descendre des écoliers.

Si votre enfant n'utilise pas le transport scolaire et que vous allez le reconduire à l'école et le chercher après sa journée, vous avez un rôle important à jouer, surtout si vous êtes sur place pendant l'arrivée des autres écoliers et des autobus scolaires.

L'imprudence des automobilistes, trop pressés met en danger la vie des jeunes qui circulent près de l'école.

Pour garantir la sécurité, il faut :

- respecter les aires réservées aux autobus scolaires
- arrêter la voiture à l'endroit désigné par l'école
- faire attention aux enfants qui circulent tout autour
- respecter les limites de vitesse affichées



Bonne rentrée sous le signe de la prudence.



Après la saison estivale et peut-être aussi de vacances, c'est une nouvelle année d'activités qui commence. Nous en profitons donc pour souhaiter une belle rentrée scolaire aux étudiants-es de tous âges ainsi qu'aux professeurs et au personnel de soutien.

Souper Hommage

Suite à son déménagement, après plus de 10 ans comme président de la Fabrique Sainte-Famille, Serge Vallée a passé la responsabilité à Mme Manon Gélinas de Saint-Pie-de-Guire.

Afin de souligner son dévouement et son engagement dans la communauté, vous êtes invités à un **SOUPER HOMMAGE le samedi 13 septembre 2025 à 17h30 à la Salle de l'Âge d'Or de Saint-Guillaume. Les billets, au coût de 25 \$** par personne, sont en vente au presbytère, auprès des marguilliers et de Hélène St-Laurent (819 396 1762). Nous espérons que vous serez nombreux à participer à ce MERCI communautaire en l'honneur de Serge et aussi d'Estelle, son épouse.

Encore cette année, la Fabrique a besoin de votre générosité pour répondre à ses nombreuses obligations administratives et pastorales... l'entretien du patrimoine paroissial étant de plus en plus coûteux. C'est pourquoi il y a aussi en septembre et octobre la **campagne de financement paroissial** ou CGA (Contribution Globale Annuelle) ainsi que le recensement paroissial. Les membres de l'Assemblée de Fabrique de la paroisse vous remercient à l'avance de votre générosité. Nous vous rappelons qu'un reçu pour fins d'impôt vous sera remis en janvier 2026 pour votre don.



En septembre, nous vous invitons à venir vous recueillir en vous souvenant et en priant pour vos défunts lors de **nos pèlerinages annuels aux cimetières paroissiaux** :

Dimanche 14 septembre à 11h15 à St-Pie-de-Guire

Dimanche 14 septembre à 14h00 à St-Guillaume

Dimanche 21 septembre à 11h15 à St-Bonaventure

Activités à venir à mettre à votre agenda :

Souper « Jambon et fèves au lard »

le samedi 1^{er} novembre 2025 à 18h00 au Centre Multifonctionnel de Saint-Bonaventure.

Célébrations commémoratives des défunts

les samedi et dimanche 1^{er} et 2 novembre à l'occasion des messes dominicales.



INFORMATION et INSCRIPTION POUR LE PARCOURS SACRAMENTEL (Éveil - première communion - confirmation)

En octobre, nous débuterons un nouveau groupe pour les jeunes de 8 ans et plus qui désirent vivre le parcours d'éveil à la foi, et de préparation aux sacrements du pardon, de l'eucharistie (1^{er} communion) et de la confirmation.

Pour vous informer ou vous inscrire, téléphonez au presbytère au 819 396-2111. Ça nous fera plaisir de répondre à vos questions et de vous accueillir dans cette expérience de foi.

Des nouvelles de votre conseil

AVRIL

- Appui à la Boulangerie les 6 pains pour une demande au Fond Régions et ruralité;

1. Adoption du règlement 273-2025 modifiant le règlement de zonage numéro 247-2021 aux fins d'autoriser les habitations multifamiliales (H3) dans les zones Hb-14 et Hb-15, de créer des normes pour ce type d'habitation et de modifier les limites de zones Hb-14 et Hb-15.

- Adoption du règlement numéro 274-2025 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments;
- Renouvellement de la licence Munys;
- Embauche de M. Francis Nadeau au poste des travaux publics;
- Acquisition d'une nouvelle Unité de secours de type poste de commandement pour les pompiers au montant de 45 000\$;
- Autorisation de participation au Congrès de l'ACSIQ pour le Directeur incendie;
- Délivrance de certificats pour l'utilisation de feu vert clignotant et ajout de signalisation;

- Motion: Règlement 276-2025 amendant le règlement 118-2007 relatif à la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie ou d'accident pour les non-résidents;
- Contrat pour le rapiéçage à Groupe 132 pour un montant de 50 000 \$;
- Contrat à Somavrac pour l'abat-poussière;
- Autorisation d'achat de panneaux de signalisation pour un montant de 10000\$;
- Achat d'une plate forme pour travailler en hauteur pour le chariot élévateur au montant de 1503 \$;
- Contrat à Sevigny pour le scellement des fissures pour un montant de 10 000\$;
- Contrat à Pierre-Luc Grégoire pour le nivelage des chemins au montant de 110 \$/heure.
- Mandant Éric Bélanger pour le balayage des coins de rues;

- Transport par Gaudreau Environnement pour le compost;
- Mandat à Foliflor pour l'entretien des espaces fleuris 8500 \$;
- Contrat à Foliflor au montant de 99 \$ pour 16 paniers fleuris;
- Contrat à RJ Levesque pour 2 piézomètres au montant de 23 100 \$;
- Contrat à Argus Environnement pour la mesure des boues dans les étangs au montant de 2745\$;
- Calibration des compteurs d'eau - contrat donné à Compteurs d'eau du Québec au montant de 2370 \$;
- Remplacement d'une borne fontaine au montant de 6210 \$ pour l'achat plus un contrat donné à Sylvain Plante et Fils inc. au montant de 5962 \$;
- Promesse d'achat par la Municipalité pour le 2 rue Ste-Marie;
- Participation au tournoi de golf des P'tites boites à lunch au motnant de 1506\$;

PROCHAINE SÉANCE LE MARDI, 2 SEPTEMBRE 2025, 19H30

Des nouvelles de votre conseil

MAI

- Participation au feuillet paroissial pour un montant de 150 \$;
- Avis de motion et projet de règlement numéro 277-2025 relatif aux modifications des pouvoirs et obligations du directeur général et greffier-trésorier;
- Adoption du règlement numéro 276-2025 amendant le règlement numéro 118-2007 relatif à la tarification du service de sécurité incendie pour les interventions dans le cadre d'incendie ou d'accident des non-résidents;
- Adoption du rapport financier se terminant au 31 décembre 2024;
- Mandat pour un nouveau site internet à Numérique.ca;
- Formation de premier secours pour douze (12) pompiers au montant de 110\$/ pompier;
- Location de toilette sèche pour le stationnement de l'église - BPN Environnement au montant de 147\$/ mois;
- Embauche d'un étudiant dans le cadre du programme Emploi d'été Canada pour l'entretien des espaces verts;

- Autorisation de faire une dalle de béton pour le banc de parc situé à l'intersection de la rue Principale et de la rue de la Station;
- Nomination des membres du conseil de Municipalité amie des aînés (MADA);
- Autorisation d'achat de deux bacs à fleurs avec support à vélo pour l'édifice municipal au montant de 3481 \$.

JUIN

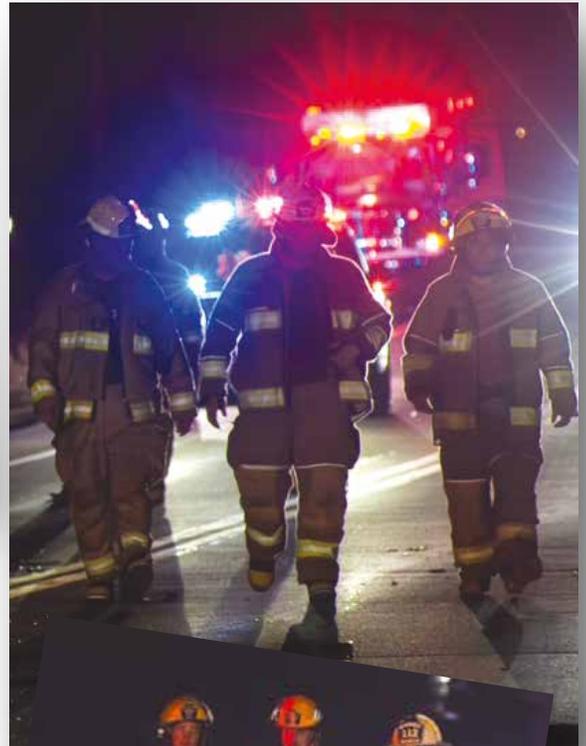
- Adoption du règlement numéro 277-2025 relatif aux modifications des pouvoirs et obligations du directeur général et greffier-trésorier;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 278-2025 décrétant la rémunération du personnel électoral lors d'une élection ou d'un référendum;
- Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 279-2025 remplaçant le règlement numéro 227-87 sur le rejet

- des eaux usées dans un réseau d'égout ou dans un cours d'eau de la Municipalité de Saint-Guillaume;
- Dépôt de la liste des fournisseurs ayant des factures de plus de 25000\$ pour l'année 2024;
- Équipements motorisés St-Nicolas inc. - autorisation de paiement de la facture pour le compacteur au montant de 2650\$;
- F. Dugas Électrique inc. Autorisation de paiement de la facture pour le remplacement de la pompe du Puits numéro 3;
- Acceptation de la demande de dérogation mineure pour le 11, rue Ste-Marie;
- Groupe Infoplus ordinateur portable du centre récréatif au coût de 990\$.

Prenez note qu'en raison de la période électorale 2025, un bulletin sera disponible pour le mois de septembre, octobre, novembre et décembre 2025.

Anny Boisjoli, Directrice gén. et greffière-trésorière

PROCHAINE SÉANCE LE MARDI, 2 SEPTEMBRE 2025, 19H30



Ce n'est pas sans raison que, dans le jargon du métier, on qualifie l'habit de pompier de « bunker ». En portant cet uniforme constitué de trois couches, soit une coque extérieure, une barrière contre l'humidité et un revêtement thermique, le combattant et la combattante du feu diminuent leur risque d'être exposés à des températures extrêmes et à des produits chimiques, ce qui leur permet de lutter efficacement contre les incendies.

Cette protection contre les flammes a néanmoins un coût : il sévit à l'intérieur de ces habits un microclimat propice à l'accumulation de chaleur et d'humidité. Au stress de la situation d'urgence s'ajoutent donc des contraintes thermiques qui peuvent accentuer la difficulté des efforts déployés.

Merci à nos pompiers pour votre dévouement malgré la chaleur intense de ces dernières semaines.



CONTEXTE

Les piscines résidentielles, qu'elles soient hors terre, creusées ou même démontables, constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Adopté en 2010, le [Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles](#) vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles par des mesures simples telles que l'installation d'une enceinte munie d'une porte de sécurité.

Le présent document présente en un coup d'œil les exigences applicables aux piscines résidentielles en vertu du *Règlement*. Pour en savoir plus sur de la réglementation, consultez le www.quebec.ca/piscinesresidentielles.

Il est à noter que les municipalités sont responsables de l'application du *Règlement* et qu'un permis municipal est exigé pour les travaux suivants :

- construire, installer ou remplacer une piscine;
- installer un plongeoir;
- construire une enceinte, une plateforme ou une terrasse ouvrant sur une piscine.

Par ailleurs, les municipalités peuvent adopter des règles plus sévères que celles contenues dans le *Règlement*.

Les propriétaires ou les futurs acheteurs doivent donc se renseigner auprès de leur administration municipale pour connaître précisément les règles applicables.

PISCINES VISÉES

Le *Règlement* s'applique à toutes les piscines résidentielles extérieures pouvant contenir 60 cm d'eau ou plus, qu'elles soient creusées, semi-creusées, hors-terre ou démontables (gonflables ou autres).

Le *Règlement* ne s'applique pas :

- aux spas, à l'exception de ceux qui peuvent contenir plus de 2 000 litres d'eau;
- aux plans d'eau naturels;
- aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

RÈGLES RELATIVES AUX ENCEINTES

Lorsqu'une enceinte doit être installée, celle-ci doit toujours respecter les caractéristiques suivantes :

- avoir une hauteur minimale de 1,2 m;
- empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre (ex. : entre les barreaux ou entre le sol et le bas de l'enceinte);
- ne pas être conçue de manière à pouvoir être escaladée facilement.



Si l'enceinte est une clôture en mailles de chaîne, les mailles doivent mesurer 30 mm ou moins. Sinon, des lattes doivent être insérées dans les mailles.

Cette exigence s'applique seulement aux clôtures en mailles de chaîne installées depuis le 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une clôture acquise avant le 1^{er} juillet 2021, mais installée au plus tard le 30 septembre 2021, est aussi exemptée de cette exigence.



Le mur d'un bâtiment (maison, garage) peut faire partie d'une enceinte. Toutefois, la partie du mur qui sert d'enceinte ne doit être pourvue d'aucune ouverture permettant de pénétrer dans l'enceinte, sous réserve des précisions suivantes :

- Une porte est autorisée à la condition qu'elle respecte l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :
 - La porte se referme et se verrouille automatiquement, et le loquet du côté intérieur du bâtiment est situé à au moins 1,5 m de hauteur;
 - La porte est entourée d'une enceinte permettant d'empêcher l'accès direct à la piscine. Cette enceinte doit respecter les caractéristiques décrites précédemment.
- Une fenêtre est autorisée à la condition qu'elle respecte l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :
 - La fenêtre est située à 3 m ou plus du sol du côté extérieur du bâtiment;



- La fenêtre est située à 1,2 m ou plus du plancher à l'intérieur du bâtiment et aucune structure fixe (ex. comptoir) pouvant la rendre plus facilement accessible n'est située à moins de 1 m de celle-ci;
- L'ouverture maximale de la fenêtre ne permet pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre, ou la fenêtre est munie d'une moustiquaire fixe.

Limiteurs d'ouverture

Il est possible d'installer un limiteur d'ouverture, sous réserve que la réglementation municipale le permette. Il existe des limiteurs d'ouverture adaptés pour les fenêtres devant servir de sortie d'urgence. Ces mécanismes doivent pouvoir être désamorçés de l'intérieur, sans clé, outil ni connaissance particulière. À cet égard, les dispositifs conformes à la norme ASTM F2090, « Window Fall Prevention Devices With Emergency Escape (Egress) Release Mechanisms », s'avèrent particulièrement appropriés.

Moustiquaires fixes

Une fenêtre dotée d'une moustiquaire fixe, c'est-à-dire qui ne peut pas être retirée sans l'aide d'un outil, est réputée ne pas laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre. C'est également le cas d'une fenêtre devant servir de sortie d'urgence dotée d'une moustiquaire conforme à la norme ASTM F2090, « Window Fall Prevention Devices With Emergency Escape (Egress) Release Mechanisms ».

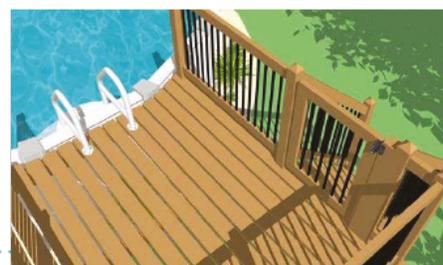
RÈGLES RELATIVES AUX PORTES DES ENCEINTES

Toute porte d'une enceinte doit respecter les mêmes caractéristiques que l'enceinte décrites précédemment.

De plus, elle doit toujours se refermer et se verrouiller automatiquement.

Le dispositif de sécurité passif (loquet) peut être installé à deux endroits :

- du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte;
- du côté extérieur de l'enceinte, à au moins 1,5 m de hauteur.



CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE CREUSÉE OU SEMI-CREUSÉE

Une piscine creusée ou semi-creusée doit toujours être entourée d'une enceinte.



Clôture de terrain

Les clôtures de terrain peuvent constituer des parties de l'enceinte d'une piscine, à la condition que l'ensemble des exigences relatives à l'enceinte et à l'accès à l'intérieur de celle-ci soient respectées.



CONTRÔLE DE L'ACCÈS – PISCINE HORS TERRE OU DÉMONTABLE

Les piscines suivantes doivent être entourées d'une enceinte :

- une piscine hors terre dont la paroi est de moins de 1,2 m de hauteur;
- une piscine démontable dont la paroi est de moins de 1,4 m de hauteur.



Dans les autres cas, il n'est pas requis d'entourer la piscine d'une enceinte. Toutefois, l'accès à une piscine qui n'est pas entourée d'une enceinte doit se faire de l'une des manières suivantes :

- au moyen d'une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement;
- à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé au moyen d'une enceinte;
- à partir d'une terrasse rattachée à la résidence, à la condition que la partie de la terrasse ouvrant sur la piscine soit sécurisée au moyen d'une enceinte respectant les caractéristiques décrites précédemment.



APPAREILS DE FONCTIONNEMENT DE LA PISCINE

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit :

- à plus de 1 m de la paroi de la piscine ou de l'enceinte (lorsqu'installé à l'extérieur de l'enceinte);

Les appareils peuvent être situés à moins de 1 m s'ils sont installés :

- à l'intérieur d'une enceinte;
- sous une structure d'au moins 1,2 m de haut qui ne peut être facilement escaladée et qui empêche l'accès à la piscine ou à l'enceinte à partir des appareils (par ex. : sous un patio);

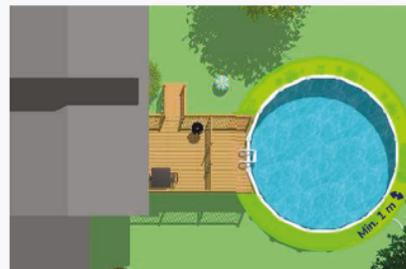


- dans une remise.

AMÉNAGEMENTS AUX ABORDS D'UNE ENCEINTE OU D'UNE PISCINE

Une bande de dégagement de 1 m doit être maintenue aux abords de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine, lorsque celle-ci n'est pas entourée d'une enceinte :

- aucune structure ou aucun équipement fixe susceptible d'être utilisé pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine ne peut se trouver à l'intérieur de cette bande (par ex. : mur de soutènement, module de jeux pour enfant).
- Cette exigence ne s'applique pas aux équipements mobiles, tels les meubles de jardin et les outils, ni aux arbres. Il est toutefois recommandé d'éviter de laisser de tels équipements à trop grande proximité de la piscine ou de l'enceinte et de tailler les branches pouvant présenter un risque.



Aucune fenêtre d'un bâtiment ne doit être située à l'intérieur de cette bande de 1 m, sauf si cette fenêtre :

- est située à 3 m ou plus du sol du côté extérieur du bâtiment;
- est située à 1,2 m ou plus du plancher à l'intérieur du bâtiment et aucune structure fixe (ex. comptoir) pouvant la rendre plus facilement accessible n'est située à moins de 1 m de celle-ci;
- a une ouverture maximale ne permettant pas de laisser passer un objet sphérique de plus de 10 cm de diamètre, ou est munie d'une moustiquaire fixe (voir les précisions décrites précédemment en ce qui concerne cette exigence).

Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux enceintes installées depuis le 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou une enceinte acquises avant le 1^{er} juillet 2021, mais installées au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptées de cette exigence.

PISCINE DOTÉE D'UN PLONGEOIR

Une piscine munie d'un plongeoir doit être installée conformément à la norme BNQ 9461-100 en vigueur au moment de l'installation. Cette norme précise les caractéristiques dimensionnelles et géométriques de l'enveloppe d'eau minimale nécessaires pour offrir un environnement sécuritaire pour la pratique du plongeon dans une piscine résidentielle.



Pour connaître l'ensemble des exigences applicables, il importe de se référer directement au document normatif complet de la norme BNQ 9461-100. Celui-ci peut être obtenu gratuitement sur le [site du Bureau de normalisation du Québec](#).



Les propriétaires devraient s'adresser à un professionnel pour s'assurer du respect de la norme. Celle-ci exige d'ailleurs que des plans d'implantation et de construction soient préparés pour toute piscine résidentielle dotée d'un plongeoir.

Cette exigence s'applique seulement aux piscines et aux plongeoirs installés depuis le 1^{er} juillet 2021. Par ailleurs, une piscine ou un plongeoir acquis avant le 1^{er} juillet 2021, mais installés au plus tard le 30 septembre 2021, sont aussi exemptés de cette exigence.

La reproduction des textes et des visuels sur la sécurité des piscines résidentielles est autorisée à des fins d'information, à condition d'en mentionner la source (ministère des Affaires municipales et de l'Habitation).

Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec, qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : www.quebec.ca/droit-auteur.



INSCRIVEZ-VOUS !



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

www.saintguillaume.com

819-396-2403

Carrefour Les journées de la culture

Art et Délice

Linda Cyrenne, invitée d'honneur

L'artiste Linda Cyrenne, de l'Atelier d'Art Cyrenne de St-Guillaume, est l'invitée d'honneur à l'événement **Carrefour Art et Délice** qui se tiendra à **St-Edmond-de-Grantham**, le samedi **6 septembre prochain, de 10h à 16 h**. La population de St-Guillaume est invitée à aller y faire un tour, **l'entrée est gratuite!**

Outre Mme Cyrenne, cette 3e édition réunit plus de **30 exposants artistes, artisans et producteurs locaux** au grand plaisir des visiteurs qui viendront à leur rencontre l'espace d'une journée dans ce site extérieur enchanteur. Le tirage d'une des œuvres de Mme Cyrenne est prévu. À qui la chance?

Le **volet « Art »** prendra place à la grotte Notre-Dame-de-Lourdes, lieu bucolique, où la beauté de la nature viendra rehausser la présence des artistes. Le **volet « Délice »**, au Carrefour citoyen Joseph-Gélinas, offrira plusieurs articles du terroir de producteurs de la région.

Enfin, aussi sur place, il y aura deux ateliers créatifs gratuits (poterie, art textile et broderie), du maquillage pour les petits, des dégustations, de l'animation musicale et un camion de rue. Venez en famille et bienvenue à tous! En cas de pluie, l'événement sera remis au lendemain.

Les Journées de la culture sont de retour!

Le **dimanche 28 septembre, de 10 h à 16 h**, l'**Atelier d'art Cyrenne** ouvre ses portes pour vous donner l'occasion de rencontrer des artistes de talent : **Joyce Blackburn, Nathalie Dupont, Nathalie Hébert, Éneida Hernandez, Francine Laplante** et l'hôtesse, Linda Cyrenne. Elles vous présenteront

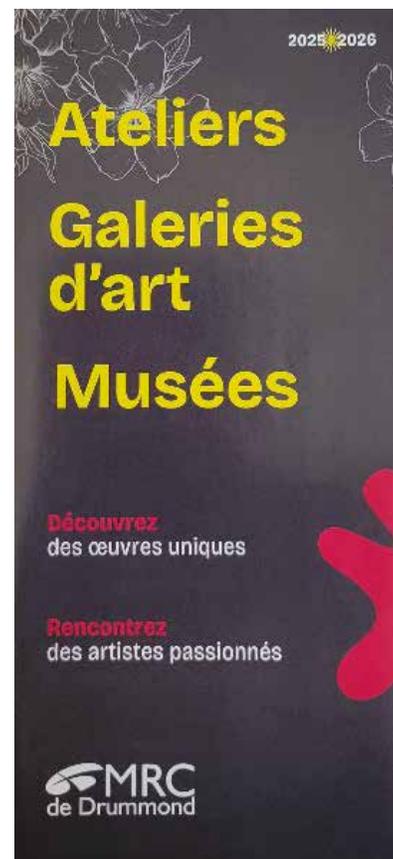
leurs œuvres, certaines feront des démonstrations et les visiteurs auront même la possibilité d'expérimenter quelques techniques. L'Atelier d'art Cyrenne est situé au **348, Petit rang des Sorel, à St-Guillaume**. C'est gratuit, venez en grand nombre!

Découvrez des lieux d'exposition et des artistes de chez vous

Encore cette année, la MRC Drummond a publié un dépliant des **ateliers, galeries d'art et musées** à visiter près de chez vous. Pour les amateurs d'art, c'est un outil pratique avec une description sommaire de ces lieux, des découvertes à y faire, ainsi que leurs coordonnées. Vous pouvez aussi visualiser le circuit proposé grâce à une **carte interactive**. St-Guillaume y est représenté à nouveau, grâce à l'**Atelier d'art Cyrenne** qui figure parmi les 16 lieux à découvrir. À noter : des dépliants papier sont disponibles à l'Atelier et aux bureaux de la Municipalité de St-Guillaume.

Enfin, rappelons que l'Atelier d'art Cyrenne est ouvert à l'année, sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec l'artiste via Facebook, 819 817-6321, Linda_cyrenne@hotmail.com ou www.lindacyrenneartiste.com.

Source : Linda Cyrenne



Viens voter pour choisir ce qui t'entoure! - Encourageons la participation citoyenne aux élections municipales!

VIENS VOTER POUR CHOISIR CE QUI T'ENTOURE

De la piste cyclable à la bibliothèque, en passant par la gestion de l'eau et les terrains sportifs, cette campagne rappelle que le vote municipal façonne directement notre quotidien.

ENSEMBLE, FAISONS LA DIFFÉRENCE.

En diffusant cette campagne aux quatre coins du Québec, nous affirmons haut et fort que chaque vote compte et peut faire la différence.



Tour CIBC Charles-Bruneau

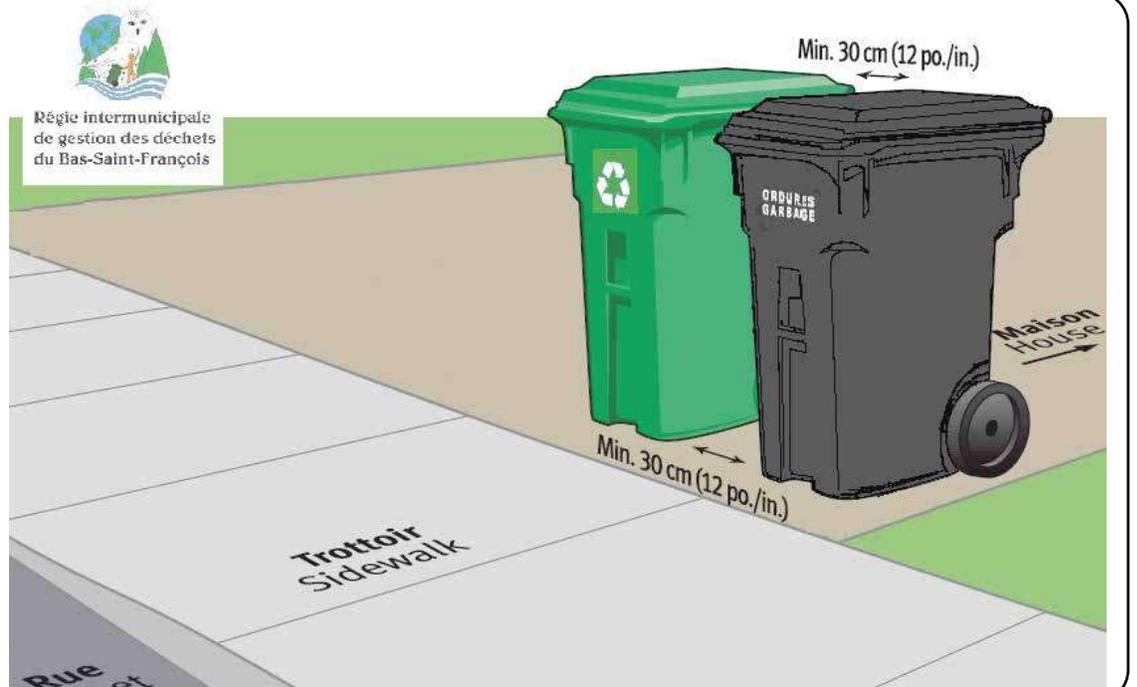
Nous avons eu la chance d'accueillir Le Tour CIBC Charles-Bruneau le vendredi 4 juillet dernier.

Merci aux collaborateurs et aux camps de jours pour votre participation et à Agrilait pour la commandite.

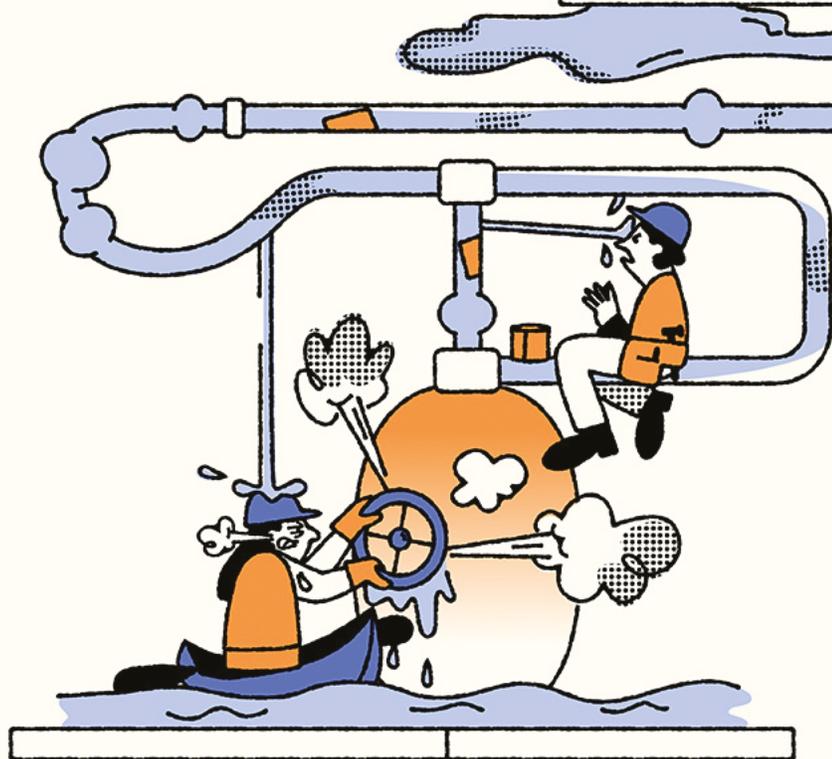


Positionnement des bacs

Assurez-vous que le couvercle soit fermé.
Veuillez prévenir la municipalité si votre bac noir ou vert est endommagé.



Plus on consomme d'eau,



plus nos usines sont sous pression.

Votre eau,
c'est notre eau à tous.

Votre  gouvernement

Québec 

Rappel

RÈGLEMENT NO 224-2017

Règlement sur les nuisances
Article 14. Branches, broussailles et herbes

Il est interdit à tout propriétaire, locataire ou occupant d'un terrain de laisser pousser sur son terrain, des branches, des broussailles ou de mauvaises herbes.

Pour l'application et le respect du présent article, la tonte du gazon doit obligatoirement être effectuée au moins quatre fois l'an, avant le premier jour de chacun des mois suivants : juin, juillet, août et septembre.

Le présent article ne s'applique pas à l'exercice d'activités agricoles.

Toute personne qui contrevient aux articles du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende.



DÉPÔT DE CANETTES ET DE BOUTEILLES CONSIGNÉES

SAMEDI 18 OCTOBRE 2025 DE 13H À 19H

POINT DE DÉPÔT À L'ÉCOLE

PLUS

FOODTRUCK DE
PORC BONHEUR
SUR PLACE DE 17H À 19H

Un pourcentage des ventes sera remis au financement des activités de l'École Saint-Guillaume

Vous êtes invités à venir porter vos contenants directement à l'école

Au nom de tous les élèves de l'École St-Guillaume, merci de nous aider à financer plusieurs activités au cours de l'année scolaire.



Merci
de votre
générosité





Session automne 2025

Cours de **ZUMBA** les mardis soirs. Convient à tous les niveaux de forme physique et tous les âges. Venez vous amuser dans une ambiance dynamique et conviviale!

- St-Guillaume, salle municipale (106, rue St-Jean-Baptiste, 2^e étage)
- mardi 19 h, du 23 septembre au 2 décembre
- 11 cours / 105\$ ou 10 \$ du cours à l'unité. Paiement en argent lors du premier cours.

📞 Pour infos et inscription, contactez Mélanie

(450) 789-5542 / (450) 880-2942

meletserge@outlook.com

*** Notez qu'un minimum de 12 participants est requis pour la tenue de chaque cours.**

SESSION D'AUTOMNE



TABATA et CARDIO MUSCU

DÉBUT 11 SEPTEMBRE

LES JEUDIS DE 20H00 À 20H45

Cours dans lequel vous alternerez entre des séquences d'efforts à haute intensité de 20 secondes et des courtes périodes de repos de 10 secondes. Ces intervalles musculaires et cardiovasculaires à haute intensité vous feront sans aucun doute dépasser vos limites!

Il permettra d'améliorer votre capacité cardiovasculaire, de stimuler votre métabolisme, de raffermir votre corps et de vous faire dépenser une tonne de calories.

N'ayez pas peur, que vous soyez débutant ou expert, ce cours est adapté et accessible à tous. Des alternatives seront offertes selon votre condition physique.

Nécessite aucun matériel, mais un tapis d'exercice est fortement conseillé.

\$ 243.75 / POUR 15 SEMAINES (MIN. 8 PARTICIPANTS)
\$ 195 / POUR 15 SEMAINES (MIN. 10 PARTICIPANTS)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE JUSQU'AU 4 SEPTEMBRE

VALIDE LORSQUE LE PAIEMENT EST COMPLÉTÉ

LE CRSG SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER LE COURS PAR MANQUE D'INSCRIPTIONS.
INFO: LOISIRS@SAINTGUILLAUME.CA | 819-396-0151



Un grand merci à la population d'avoir participé à cet événement qui fera la différence dans le quotidien des élèves de la région.

Un remerciement spécial à la Pharmacie Familiprix Miguel Bazil pour le généreux don effectué.



Zackary pour vous servir!

"Tsé le jeune sympathique, à l'oeil vif et au sourire éclatant"

Boucherie Bête-De-Même, fière d'encourager la fibre entrepreneuriale de ce beau jeune plein de talent. Nous voulions remercier tous ceux et celles qui sont venus(es) encourager Zackary à son kiosque sur le terrain de l'église. Ce fut un réel succès grâce à vous. Zackary, fidèle au rendez-vous avec son grand sourire qui a su vous charmer.



**Merci pour ton implication
dans la communauté
Zackary!**

Pour diffusion immédiate



Une exceptionnelle récolte de 75 000 \$ pour les P'tites boîtes à lunch de la Tablee populaire

À l'occasion du tournoi de golf de la MRC de Drummond

Le 16 juin 2025 – La générosité et l'engagement étaient au rendez-vous le 12 juin dernier, alors que la MRC de Drummond tenait la 32^e édition de son tournoi de golf annuel au Club de golf le Drummond de Saint-Majorique-de-Grantham. L'événement a rassemblé plus de 120 personnes, dont plus de 80 golfeurs et golfeuses, mobilisées pour soutenir une cause qui fait une réelle différence dans la vie d'enfants provenant de milieux défavorisés.

Grâce à l'appui des commanditaires, au soutien des municipalités et à la participation des joueurs et joueuses, un impressionnant montant de 75 000 \$ a été récolté au profit des P'tites boîtes à lunch de la Fondation de la Tablee populaire.

Ce programme permet de distribuer, chaque jour d'école, des repas équilibrés à des élèves du primaire. En répondant à ce besoin essentiel, il contribue directement à leur bien-être, à leur concentration et à leur réussite scolaire.

Avec ce nouveau record, c'est plus de 420 000 \$ qui ont été amassés par la MRC depuis 2003 pour ce service. Une belle démonstration que la solidarité locale peut nourrir l'avenir... un lunch à la fois.

Mention toute spéciale à Jean-Guy Hébert, maire de Sainte-Brigitte-des-Saults, qui prendra sa retraite de la politique municipale l'automne prochain. Président du tournoi de golf depuis de très nombreuses années, il a joué un rôle clé dans la pérennité et le succès de cet événement. La MRC de Drummond lui adresse un immense merci pour sa contribution et son dévouement envers cette cause.

Source :

Véronique Dion
Conseillère en communication
MRC de Drummond
vdion@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 135





Nos drôles d'oiseaux

par Guy Demers

Goglu des prés : plus qu'un nom sur une boîte de biscuits

Un chant qui rappelle R2-D2

Dans nos champs, l'été, un chant surprenant attire l'attention : un mélange de notes métalliques et de sifflements, qui rappelle le langage d'un petit robot comme R2-D2. Avec sa poitrine noire, sa nuque jaune pâle et son dos strié brun, le mâle goglu des prés surveille attentivement son territoire depuis un piquet ou une tige. La femelle, plus discrète, porte un plumage brun strié qui lui permet de passer inaperçue dans la végétation.

Un nid bien caché au sol

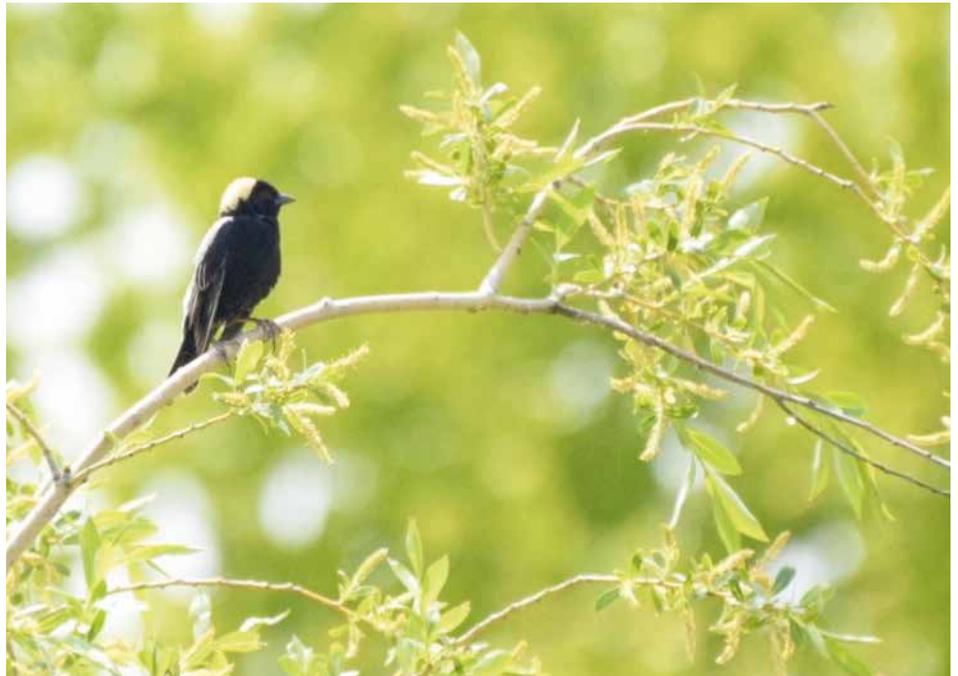
Leur nid est construit à même le sol, bien dissimulé parmi les tiges d'herbes ou de cultures. Les œufs éclosent après environ 12 à 14 jours d'incubation. Les jeunes quittent le nid pour leur premier envol 10 à 11 jours après l'éclosion et restent nourris par les parents encore quelques jours.

Une espèce en diminution

Le goglu des prés connaît un recul important de ses populations au Canada depuis les années 1970, avec une baisse estimée à 77 %. Au Québec, on dénombre environ 560 000 individus nicheurs, mais avec une diminution de plus de 65 % entre 1990 et 2014. Aujourd'hui, il est reconnu comme une espèce menacée.

Les causes du recul

Les changements dans l'occupation des terres agricoles ont modifié les conditions de reproduction de l'espèce. La réduction des champs de foin et des prairies, remplacés par d'autres types de cultures, ainsi que la coupe du foin plus tôt dans la saison, font que les nids sont parfois perdus avant l'envol des jeunes. Ces changements répondent à des réalités économiques et



techniques bien compréhensibles, mais ils influencent malgré tout la capacité du goglu à se reproduire.

Une note positive : le blé d'automne

La culture du blé d'automne, semé à l'automne et récolté en août, offre un contexte favorable à la nidification. Les champs ne sont généralement pas travaillés pendant la période critique du printemps et du début de l'été, ce qui permet à la première couvée — la plus fréquente au Québec — de se développer dans de bonnes conditions. Les secondes couvées, plus rares, peuvent parfois coïncider avec la récolte en août. Dans l'ensemble, le blé d'automne présente moins de risques pour la reproduction du goglu que certaines autres pratiques culturelles.

Un allié naturel

En été, le goglu des prés participe naturellement à la régulation de certains insectes. Un seul adulte peut en consommer 200 à 400 par jour — presque deux fois plus qu'un merle d'Amérique — surtout des sauterelles, coléoptères et chenilles. Pendant la saison de reproduction, une famille complète peut ainsi éliminer plusieurs milliers d'insectes en quelques semaines.

Conclusion

La présence du goglu des prés dans un champ est un signe que l'environnement offre encore de bonnes conditions pour la biodiversité. En tenant compte de ses besoins dans les pratiques agricoles, il est possible de contribuer à sa protection tout en maintenant des activités rentables. C'est un exemple concret où agriculture et faune peuvent cohabiter.

Les coups de Cœur

RÉSEAU
BIBLIO
du Centre-du-Québec,
de Lanaudière et de la Mauricie



Christophe Tessier

Le Livre à propos des livres de Victor le lapin

Ceci est le texte de présentation pour le Livre à propos des livres de Victor le lapin. Le texte de présentation te raconte tout sur le livre et pourquoi tu voudras le lire?! Le Livre à propos des livres de Victor le lapin est une excitante introduction au monde merveilleux des... livres, bien entendu?! Informatif et captivant, il met en vedette un lapin remarquablement beau et brillant (c'est moi?!), et il est très amusant, avec des rabats à rabattre, des questions à partager – et même mon petit frère agaçant. Célèbre la joie de lire et développe

De Frances Watts | David Legge

La Femme dans l'ombre du docteur Croft Londres, 1845

Si les gens venaient à savoir que Nora Beady pratique la médecine, les conséquences seraient terribles. Mais dans la clinique privée du docteur Croft, elle demeure la meilleure et la plus secrète des assistantes. Et voilà que Croft embauche le docteur Daniel Gibson, lequel n'imagine pas une seconde que la pupille de son mentor est en réalité une chirurgienne ingénieuse et qualifiée, qui peut même le surpasser, lui. Au moment où elle fait une découverte susceptible de révolutionner l'univers de la médecine, Nora se heurte à un choix impossible: rester dans l'ombre et laisser les hommes s'attribuer le mérite de son labeur, ou exposer au monde entier qui elle est vraiment.

De Audrey Blake



Johanne Forcier



Les Grâces du presbytère De Claire Bergeron



Johanne Forcier

Montréal, mars 2020. Evangéline et Mathéo ont le cœur brisé par la perte de leur bébé, né prématurément. Incapable de surmonter sa peine, Evangéline sombre dans la neurasthénie. C'est alors que Mathéo est convoqué chez un notaire : Cyriac, un mystérieux grand-oncle, lui lègue un ancien presbytère à Val Roussillon, en Abitibi. Intrigué, le jeune couple se rend sur place. La propriété reçue en héritage est superbe, sise sur un promontoire rocheux depuis 1945. En effectuant des travaux, Mathéo retrouve le journal intime du curé Augustin Davignon, l'énigmatique premier propriétaire. Le passé prend forme au fil des pages. Il pense les

blessures du couple en dévoilant celles des disparus. Moutt personnages naissent sous la plume du prêtre, dont soeur Jeanne-de-Bohème, le vicaire De Carufel, Honoré, le vieux voisin d'en face... Quels sont leurs liens avec Cyriac et son amante, Syrinie? Sans oublier cette ombre blanche qui ondule certaines nuits dans les pièces obscures de leur demeure ancestrale...



Pour nous joindre

Tél.: 819 396-3754

biblio087@reseaubibliocqlm.qc.ca

Mardi : 14h30 à 16h30 • 19h00 à 20h30

Mercredi : 19h00 à 20h30

Samedi : 10h00 à 11h30





PROGRAMME RÉNORÉGION

Vous êtes propriétaire-occupant(e) d'une résidence en milieu rural qui requiert des réparations majeures? Le revenu de votre ménage est limité? Grâce au **programme RénoRégion** de la Société d'habitation du Québec (SHQ), vous pourriez recevoir **jusqu'à 20 000 \$ ou 25 000 \$** de subvention – selon le revenu de votre ménage – pour corriger les défauts majeures que présente votre résidence.

ADMISSIBILITÉ¹

RénoRégion s'adresse aux propriétaires-occupants qui font partie d'un ménage à **revenu faible ou modeste** et dont la résidence se situe sur un territoire admissible. Le revenu maximal admissible varie selon la taille du ménage et la région où il habite.

TERRITOIRE D'APPLICATION

Le programme s'applique aux municipalités qui se trouvent dans l'une des situations suivantes :

- qui ont moins de 15 000 habitants;
- qui sont situées dans la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- qui ont 15 000 habitants ou plus, mais ne sont pas desservies par un réseau d'aqueduc ou d'égout.

Il ne s'applique pas aux villes de Gatineau et de Laval ni aux agglomérations de Longueuil, de Montréal et de Québec. Les villages nordiques et les réserves indiennes n'y sont pas admissibles non plus.

LOGEMENTS ADMISSIBLES

Le bâtiment doit être occupé à titre de **résidence principale** par le ou la propriétaire qui fait la demande et doit comporter au plus deux logements, incluant le sien.

¹ Cette information est un résumé des critères d'admissibilité. D'autres conditions s'appliquent.

La valeur du logement doit être inférieure à la **valeur uniformisée maximale** fixée par chaque municipalité ou MRC pour l'admissibilité au programme sur son territoire. Cette valeur ne peut excéder 150 000 \$.

La valeur uniformisée est obtenue en multipliant la valeur du bâtiment (excluant la valeur du terrain) par le facteur comparatif, tous deux inscrits sur l'avis d'évaluation municipale.

La présence d'une **défectuosité majeure** admissible au programme doit être confirmée par un inspecteur accrédité par la SHQ lors d'une visite à domicile.

TRAVAUX ADMISSIBLES

Les travaux doivent viser la correction de défauts majeures concernant au moins l'un des éléments suivants :

- Murs extérieurs
- Ouvertures (portes et fenêtres)
- Saillies (galleries, balcons, etc.)
- Toiture
- Structure
- Électricité
- Plomberie
- Chauffage
- Isolation thermique

Les travaux doivent être effectués par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec. Le ou la propriétaire doit obtenir l'autorisation de la municipalité ou de la municipalité régionale de comté (MRC) avant de commencer les travaux.

POUR INFORMATION

Pour plus de détails sur le programme RénoRégion ou pour vérifier votre admissibilité à celui-ci, adressez-vous directement à votre MRC ou à votre municipalité. Vous pouvez également consulter la [page RénoRégion](#) sur le site Web de la SHQ.

Les idées ^{de} Marie



Quelle douceur que ce joli mois d'août... c'est l'apogée de l'été!



Le temps file et l'abondance variable de cette année m'a fait rechercher de nouvelles techniques afin de créer des produits originaux. Un gadellier planté jadis déploya toute sa splendeur et se garnit de belles gadelles rouges claires. Le cerisier Morency, protégé d'un filet des merles affamés de baies, s'embellit de belles griottes. J'avais tenté l'expérience de l'alcool de fruits l'an passé et je souhaitais élargir mes connaissances. Le KOSO, sirop de fruit fermenté attira mon attention. Très simple à réaliser, il offre une panoplie de possibilités, tant pour son usage que pour ses saveurs.

La base, la fermentation dure une dizaine de jours, et les calculs de poids de fruits/sucre.

Le KOSO est une technique de fermentation japonaise permettant de réaliser des sirops de fruits crus et fermentés. Voici ce que j'ai appris des secrets du KOSO.

Le KOSO a des avantages gustatifs, puisqu'il est fermenté, le processus fait naître des saveurs inattendues. Comme tous les produits fermentés, il développe de bons enzymes et rend possible de conserver et multiplier les vitamines. Les

bons enzymes stimulent une meilleure digestion en prime. Donc, le KOSO est un produit vivant! À la base de ma recherche, je désirais conserver ces précieuses baies et le KOSO fait magnifiquement cette tâche. Bien sûr, il y a du sucre, mais comme rien n'est parfait, celui-ci permet une fermentation crue et lente. Alors, j'ai utilisé le sucre de canne blanc, pour ne pas corrompre la saveur de mes fruits.

Pour démarrer son KOSO, il faut se prémunir d'un grand pot en verre très propre que l'on couvrira avec plusieurs couches de coton à fromage ou un bon linge entouré d'un élastique solide. Il faut calculer 1 poids de fruits pour 1,1 poids de sucre. Donc, pour un kilo de fruits, nous utiliserons 1,1 kilo de sucre. Le bocal se monte en étage : une couche de fruits pour une couche de sucre ainsi de suite en terminant toujours par le sucre ainsi, le processus débute! Placer votre pot à l'abri de la lumière directe; regardez l'évolution de la fonte du sucre et la fermentation. Au moins une fois par jour, une fois le sucre fondu, remuer pour immerger les fruits dans le sucre, et remettre incessamment le couvercle de tissus pour éviter la contamination aux

mouches à fruits. Après 3 jours, habituellement

le sucre sera rendu en sirop. Vous verrez apparaître de petites bulles, preuve de l'activité bactérienne tout à fait saine et normale. Selon vos choix 10 à 13 jours suffiront à créer cet élixir. Filtrer et conserver au frigo votre KOSO, sinon, congeler si vous faites, comme moi de grandes quantités que j'utiliserai dans mon kombucha ultérieurement. J'ai poussé l'audace à conserver les fruits sucrés une fois fermentés et filtrés. Les griottes sont de vrais petits bonbons que je consomme avec modération; les gadelles seront utilisées dans mes préparations de muffins, sur du yogourt nature, pour en faire un petit coulis de fruits. Il est même possible de donner une deuxième vie et de les macérer dans un alcool pour en faire une eau de vie. Il est possible de préparer des KOSOS avec moult fruits, pêches, agrumes, raisins... j'ai presque envie de tenter ma chance avec de la citrouille cet automne pour en faire des Lattes à la citrouille plus tard! J'ai une fille qui m'inspire plein d'idées. Amusez-vous et bonne rentrée.



31 juillet 2025

Réouverture de la Maison Eurêka à Saint-Guillaume cet automne

Depuis 2017, la Maison Eurêka est présente à Saint-Guillaume, au 4, rue du Couvent. Après une période de pause, elle rouvrira ses portes le 27 octobre 2025, avec une mission légèrement ajustée, mais fidèle à ses valeurs fondamentales d'accueil, de respect et de dignité humaine.

La Maison Eurêka ne sera pas un centre de thérapie, mais plutôt une ressource d'hébergement temporaire pour des personnes en attente d'intégrer un centre spécialisé en dépendances. Cette période de transition, volontaire et encadrée, permet aux personnes hébergées de se stabiliser, de reprendre un rythme de vie sain et de se préparer activement à leur futur parcours thérapeutique.

Ce qu'il faut savoir sur le fonctionnement de la maison :

- Les admissions sont rapides et structurées;
- Aucune personne ne se présente seule ou à l'improviste : l'arrivée est organisée et accompagnée;
- Le personnel est présent 24 heures sur 24, assurant un climat calme, respectueux et sécuritaire;
- Le programme favorise l'autonomie, la responsabilisation et l'engagement volontaire (activités légères, démarches administratives, loisirs, etc.).

La population pourrait remarquer un peu d'activité autour de la maison dès le début de l'automne, en lien avec les préparatifs de réouverture. Aucun hébergement ne sera toutefois offert avant la date officielle.

Rappelons que la Maison Eurêka est un organisme professionnel et reconnu, actif à Shawinigan depuis 28 ans, et maintenant de retour à Saint-Guillaume pour offrir un milieu d'accueil humain et structurant, en continuité avec sa mission première.

Merci à la communauté de Saint-Guillaume pour son accueil chaleureux et sa confiance renouvelée.

Maison Eurêka



Maison Eurêka Shawinigan

3383, rue Trudel
Shawinigan (Québec)
G9N 6R4



Téléphone

819 536-0965



Maison Eurêka Saint-Guillaume

4, rue du Couvent
Saint-Guillaume (Québec)
J0C 1L0



Téléphone

819 396-3610

Camp de jour

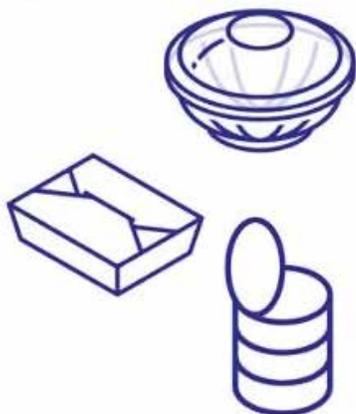


Le 24 juillet 2025 en matinée, les cadets de la Sûreté du Québec sont allés à la rencontre du camp de jour.

Les cadets ont pu échanger avec les enfants sur le métier de policier et nous avons pu leur parler du métier et leur faire visiter l'habitacle du véhicule de police.

Dites adieu aux anciennes règles de tri!

Emballages



Remplir le bac avec les contenants, emballages, imprimés.

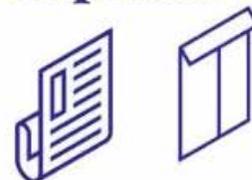
C'est tout.



Contenants



Imprimés



L'ADOPTION DANS LES REFUGES SAUVE DES VIES

Nous sommes dans une période où les prix des animaux vendus sur internet ou par des éleveurs ont atteint des sommets historiques. Malgré tout, il y a eu une augmentation marquée du nombre d'animaux vendus lors des deux dernières années. Souvent, les refuges sont pleins de chats à adopter, mais certains préfèrent toujours adopter sur internet.

Saviez-vous que le prix des chiens a plus que triplé durant la pandémie?

Oui, il est vrai que l'adoption d'un chat en refuge risque de vous paraître plus cher que dans une animalerie ou qu'un chat donné sur internet. Cependant, voici les points que vous devriez regarder avant de prendre votre décision et ce que la SPAD offre :

- 1) Stérilisation de l'animal
- 2) Vermifuge et vaccination effectuée
- 3) Micropuce
- 4) Garantie de santé

Saviez-vous que seulement le prix de la stérilisation chez un vétérinaire vous coûterait plus cher que le coût total des frais d'adoption à la SPAD?

Pourquoi la stérilisation?

La surpopulation des chats cause chaque année plusieurs milliers d'euthanasies. Une femelle peut facilement mettre bas deux fois par année et avoir plusieurs chatons. Malheureusement, la stérilisation des chats est encore boudée pour différentes raisons. En ce moment, dans les refuges du Québec, des centaines de chats errants franchissent nos portes avec un nombre d'adoptants qui a grandement diminué depuis la fin des mesures sanitaires et le retour à la vie normale.

Plusieurs personnes ont adopté des chats durant la pandémie. Il y a eu une augmentation de 30% des adoptions ou de la vente d'animaux en 2021. Il

faut maintenant s'assurer de leur donner tous les soins et de les stériliser. Voici quelques avantages de la stérilisation:

- Vous n'aurez plus de portée non désirée
- Vous allez prolonger la vie de votre animal en évitant ainsi les problèmes de santé inhérents aux accouchements
- Votre animal aura un meilleur tempérament et sera plus calme

Saviez-vous que la plupart des gestes d'agressivité d'animaux proviennent d'animaux non stérilisés?

Sur le plan du refuge, plus d'animaux adoptés signifie plus de moyens financiers afin d'effectuer des soins à nos animaux. En effet, 100% des revenus générés par les adoptions sont réinvestis dans les soins pour nos animaux; que ce soit pour une chirurgie spéciale ou pour des traitements pour des maladies. La SPAD place toutes les ressources financières obtenues avec les adoptions dans la santé des animaux.

Plus de 2000 animaux sauvés annuellement
Plus de 45,000 animaux sauvés depuis son ouverture
800 à 1000 chirurgies par année

Alors, visitez notre site web régulièrement au www.spad.ca avant de prendre une décision pour l'adoption d'un nouvel animal. Qui sait, vous trouverez peut-être votre nouveau compagnon chez nous.

Merci de votre confiance et aidez-nous à les aider!



Merci de surveiller vos animaux
Présence d'une grande
quantité de chats errants
infestés de puces.



La **SPAD** (Société protectrice des animaux de Drummond) est un organisme à but non lucratif dont le mandat est la protection des animaux. Nous informons et éduquons la population sur les différents besoins des animaux domestiques et des animaux sauvages. Nous travaillons dans les secteurs de la prévention et du contrôle animalier.

« AIDEZ-NOUS À LES AIDER. »

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au vendredi - 10 h à 18 h
Samedi et dimanche - FERMÉ



1605, rue Janelle, Drummondville QC J2C 5S5
Tél. 819 472-5700 | Téléc. 819 472-1700
Sans frais 1 855 472-5700
info@spad.ca | spad.ca

CONTACTEZ-NOUS !

MÉTHODES DE PRÉVENTION

Vous pouvez prévenir l'augmentation des populations de chats errants de plusieurs manières.

N'abandonnez jamais votre animal de compagnie dans un parc urbain ou dans des milieux naturels.

Stérilisez votre animal de compagnie avant qu'il atteigne la maturité sexuelle, soit avant l'âge de 6 mois. Les chats domestiques stérilisés apportent plusieurs avantages à leurs propriétaires, car ils sont généralement en meilleure santé que ceux qui ne le sont pas. Les femelles stérilisées n'ont plus de « périodes de chaleur » alors que les mâles stérilisés sont moins agressifs que leurs pareils non stérilisés et ne fuguent plus. Ainsi, leurs maîtres s'évitent les tracas liés à la recherche d'une famille d'accueil pour les rejets.

Gardez votre chat à l'intérieur du domicile. Cette approche permet de réduire la prédation de petits mammifères et d'oiseaux, en plus d'être bénéfique pour le chat lui-même en diminuant les risques d'être frappé par un véhicule et de contracter des maladies.

Identifiez votre chat par un médaillon et enregistrez-le auprès de la Société protectrice des animaux (SPAD)

Les animaux égarés portant un médaillon sont retrouvés dans 99 % des cas, alors que seulement 15 % des animaux qui n'ont pas d'identification retrouvent leur foyer.

Évitez de nourrir les chats errants ou abandonnés. Informez-vous auprès de votre municipalité, de la SPAD pour connaître la procédure à suivre lorsque des chats errants sont trouvés.



Pour diffusion immédiate



Appel aux artistes d'ici
**La MRC de Drummond souhaite enrichir
sa collection d'œuvres d'art**

Le 14 août 2025 – La MRC de Drummond invite les artistes résidant sur son territoire ou qui en sont originaires à proposer une ou plusieurs de leurs créations dans le cadre d'un nouvel appel de propositions visant à bonifier sa collection d'œuvres d'art. Constituée en 2009, celle-ci regroupe aujourd'hui 36 pièces acquises au fil des ans.

Par cette démarche, la MRC souhaite mettre en valeur le talent des artistes locaux et encourager l'acquisition d'œuvres représentatives des courants qui ont marqué le développement des arts sur son territoire et au-delà. Toutes les formes d'expression sont les bienvenues : peinture, sculpture, dessin, estampe, vitrail, émail sur cuivre, etc.

Les œuvres de la collection sont principalement exposées au centre administratif de la MRC, tandis que certaines circulent dans les bureaux municipaux afin d'être accessibles au plus grand nombre.

Les artistes intéressés peuvent consulter la politique d'acquisition d'œuvres d'art de la MRC et soumettre leurs créations en visitant le www.mrcdrummond.qc.ca, section *Arts, culture et patrimoine*. **Les propositions seront reçues jusqu'au 26 septembre.**

-30-

Source :

Jean Dufresne
Coordonnateur des communications
MRC de Drummond
jdufresne@mrcdrummond.qc.ca
819 477-2230, poste 123

GRATUIT

22
septembre

Christian Parenteau
**Atelier de mosaïque
(sous-plat)**

 13 h 30

 55 ans et plus

 72-A rue Principale
à Saint-Guillaume

 20 places disponibles

 120 minutes



Description de la conférence :

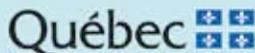
Après un moment d'exploration des matériaux, les participant(e)s sont invité(e)s à créer une mosaïque en se fabriquant un sous-plat. Inspiré par les couleurs et textures, ils(elles) testent ce qui les a inspiré(e)s et une fois satisfait(e)s on passe à l'étape du collage. Tous les matériaux nécessaires sont fournis : support en bois, colle, céramique, porcelaine, pâte de verre, coulis et petits outils. Comme il est préférable d'attendre une journée après le collage pour faire le coulis. Les participant(e)s peuvent choisir de le faire eux(elles)-mêmes à l'aide d'un petit ensemble prévu à cet effet. L'artiste peut revenir pour animer une activité de coulis si le lieu le permet ou encore apporter les oeuvres et les rapporter quelques jours plus tard avec le coulis fait.

**INSCRIPTION
OBLIGATOIRE**

Nicole Dupuis
téléphone : 819 396-1923



En partenariat avec :



PRISES DE SANG

Lundi
de 8h00 à 9h00

Déposez votre prescription dans
la boîte barrée à cet effet
entre les deux portes au plus tard
le samedi avant midi.

Salle de l'Âge d'or
72 A, rue Principale

SANS RENDEZ-VOUS

Coût 25.00\$

Résidente de Saint-Guillaume pour vous servir.



LINDA HÉLIE
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ



www.lindahelie.com
lhelie@remax-extra.ca

Siège social 170 Serge Pépin, Beloeil J3G 0K1

Direct: 819.253.0332

Bur.: 450.464.1000

PLUS DE 32 ANS D'EXPÉRIENCE !

Mes clients me réfèrent
leurs amis !

RE/MAX EXTRA INC.
AGENCE IMMOBILIÈRE

Franchisé indépendante et autonome de RE/MAX Québec inc.

Présenté par

Desjardins
Caisse des Chênes

Recette secrète



MUFFINS CROUSTILLANTS AUX POMMES

<https://www.ricardocuisine.com/recettes/3139-muffins-croustillants-aux-pommes>

INGRÉDIENTS

Garniture

- 250 ml (1 tasse) de flocons d'avoine (grau)
- 75 ml (1/3 tasse) de cassonade
- 60 ml (1/4 tasse) de farine
- 125 ml (1/2 tasse) de beurre fondu
- 2 pommes pelées, le coeur enlevé, tranchées en 36 morceaux
- 30 ml (2 c. à soupe) de beurre

Muffins

- 375 ml (1 1/2 tasse) de farine à pâtisserie
- 7.5 ml (1 1/2 c. à thé) de poudre à pâte
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle
- 125 ml (1/2 tasse) de beurre non salé, ramolli
- 125 ml (1/2 tasse) de sucre
- 2 oeufs
- 5 ml (1 c. à thé) d'extrait de vanille
- 125 ml (1/2 tasse) de lait
- 1 pomme pelée, épépinée et coupée en dés



PRÉPARATION

Garniture

- Dans un bol, mélanger les flocons d'avoine, la cassonade, la farine et le beurre fondu. Réserver.
- Dans une poêle, faire sauter les pommes dans le beurre environ 5 minutes.
- Laisser refroidir.

Muffins

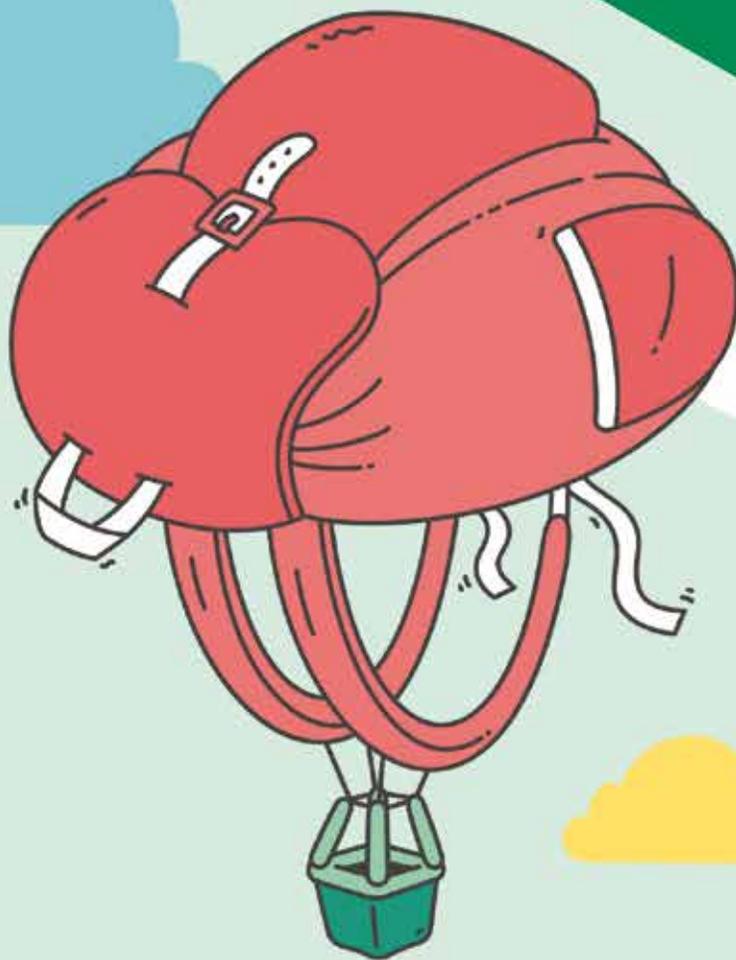
- Préchauffer le four à 180°C (350°F). Disposer des cassolettes en papier dans un moule à muffins à 12 cavités.
- Dans un autre bol, mélanger la farine à pâtisserie, la poudre à pâte et la cannelle. Réserver.
- Dans un autre bol, fouetter le beurre et le sucre à l'aide d'un batteur électrique jusqu'à ce que le mélange pâlisse. Ajouter les oeufs et la vanille. Bien battre.
- À la cuillère de bois, incorporer les ingrédients secs au mélange de beurre et de sucre, en alternant avec le lait. Ajouter les dés de pommes. Répartir la pâte dans les moules.
- Placer 3 morceaux de pomme cuits sur chaque muffin, puis couvrir de garniture au grau. Presser légèrement avec les doigts.
- Cuire au centre du four environ 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dent inséré au centre de l'un des muffins en ressorte propre.

DURAY
HAUTE PRESSION

NETTOYEUR À PRESSION
VENTE • PIÈCES • SERVICE
RÉPARATION MINI-MÉCANIQUE

819-396-7878

EGO BRIDGES & STRATTON
TIGTA
MSG HONDA MOTEURS
Dynablast KODIAK



Une école qui s'élève !

Prix Fondation Desjardins

Grâce aux Prix Fondation Desjardins, des initiatives éducatives imaginées par des enseignant(e)s et des intervenant(e)s prennent leur envol. Soumettez votre projet entre le 1^{er} et le 31 octobre et vous pourriez obtenir jusqu'à 3 000 \$ pour le réaliser.

Inscription et règlement au fondationdesjardins.com/prix

 **Desjardins**
Fondation

Les idées de Marie



L'excellence consiste à faire une chose commune d'une manière peu commune.

Rien de tel pour s'accomplir que de mettre en œuvre les actions pour atteindre la réussite. Le succès tiendrait beaucoup plus de notre attitude que de tous nos titres. Sans dire que l'éducation est inutile, le savoir, couronné d'intelligence émotionnelle optimisera votre vie dans tous les sens.

Le concept de recadrage consiste au monologue intérieur; la façon dont on se parle à soi-même peut grandement influencer nos résultats. Se parler de manière négative ou en nourrissant le pessimisme peut se recadrer dans une perspective différente. Cet outil change complètement notre impression d'un événement ou un défi. Il aura en plus le bonus de nous faire sentir vraiment mieux. Plutôt que de dire encore un problème... penser voilà un nouveau défi. L'attitude face à cette nouvelle aventure se nuance véritablement. Car voyez-vous, le problème (en fait le défi) reste là, même si on l'aborde négativement. De plus, il semble plus lourd à régler.

Le recadrage aurait l'avantage de faire surgir de nouvelles significations et les sentiments ressentis à cet égard. Pourquoi de pas s'en servir puisqu'il offre du positif dans notre quotidien? Vous

entendez c'est impossible à accomplir... offrez en répartition, trouvons une solution ensemble.

Je suis certaine qu'on peut y parvenir, conjointement! Une petite phrase qui propulse plutôt que d'éteindre le succès. Votre environnement de travail ou familiale baignera certainement plus dans la joie. Tout le monde en profitera!

À la pluie qui vous dérangera dans vos activités, pensez à toutes les belles fleurs épanouies qui se pointeront grâce à ces précipitations.

"Le succès ne se mesure pas seulement par nos accomplissements, mais aussi par l'inspiration qu'on transmet aux autres."

Bonne rentrée !

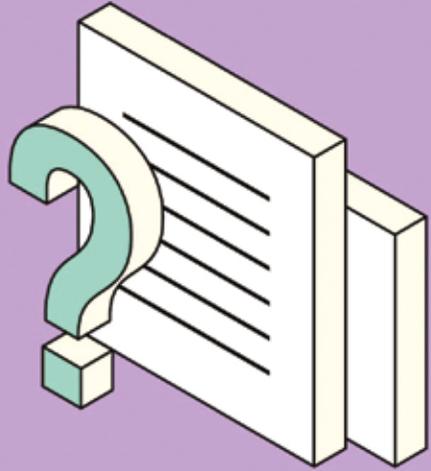


Élections municipale 2 novembre 2025

Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur la liste électorale de votre municipalité. Le jour des élections, vous ne pourrez pas vous inscrire ni faire de changement d'adresse. Vous avez jusqu'au 5 septembre pour vérifier votre inscription auprès de nous. Après cette date, vous pourrez le faire auprès de votre municipalité.
[https://www.electionsquebec.qc.ca/.../verifier-son.../...](https://www.electionsquebec.qc.ca/.../verifier-son.../)

**Élections municipales
du 2 novembre**

**Êtes-vous bien
inscrite ou inscrit ?**



Près de vous !



**LES PÉTROLES
HUBERT GOUIN
& FILS**

111, PETIT BOIS, PIERREVILLE, QC J0G 1J0

**Tél.: 450-783-6228
Sans frais : 1 800 856-6228**

www.petrole.qc.ca Téléc.: 450-783-6308

ACTION location Drummond
Défense des droits des locataires

www.antipauvrete.com



819 850-0416

502, rue Saint-Jean
Drummondville (Qc) J2B 5L6
actionlocation@apmcq.org

**ACTION
LOCATION**

**Martin
SIMARD**

CONSTRUCTION inc.

RBQ 5765 6811 01



ASOCIATION PROVINCIALE
DES CONSTRUCTEURS D'HABITATIONS
DU QUÉBEC INC.

▼ **agrandissement**
▼ **réno/neuve**
▼ **toiture de tout genre**
▼ **revêtement ext.**
▼ **porte-fenêtre**
▼ **finition int.**

819 314.5434
819 396.0335

martinsimardconst@hotmail.com



2 rue St-Amable, St-Guillemme, Qc J0C 1L0



CMMTQ
Corporation des maîtres
mécaniciens en tuyauterie
du Québec

Claude Dupuis
propriétaire

Tél. **819 396.2085**
Fax **819 396.3553**

**J.H. Dupuis & Fils
et.**

• plomberie •
• chauffage à air chaud •
• chauffage à eau chaude radiant • système électrique et à l'huile • quincaillerie
peinture • plomberie • chauffage à
air chaud • chauffage à eau et



familiprix

MIGUEL BAZILE,
Pharmacien-propriétaire
affilié à Familiprix
B.Sc, PharmD



Pharmacie : - 819 396-2255
Boutique beauté-santé : 819 396-3692
207, rue Principale



CET ESPACE PUBLICITAIRE
EST POUR **VOUS!**

CONTACTEZ-NOUS
819 396-2403



Carrefour d'initiative
et de culture

Info
Saint-Guillaume

info@saintguillaume.ca

**DES SOLUTIONS
À VOTRE PORTÉE**

**UNE ÉQUIPE
EXCEPTIONNELLE**

**DES PRODUITS
DE QUALITÉ**



PRODUITS | CRÉATION | PRODUCTION | INSTALLATION

IDENTIFICATION DE VÉHICULE

SIGNALISATION - BANNIÈRES - COROPLAST - ALUCOBEST

AFFICHAGE GRAND FORMAT SUR PRODUITS VARIÉS

IMPRIMERIE PETITS ET GRANDS TIRAGES

IMPRESSION DE PLANS

ÉTIQUETTES - EN ROULEAU OU AUTRES FORMATS

VÊTEMENTS PROMOTIONNELS

BRODERIE ET IMPRESSION DIRECTE SUR TEXTILE

ARTICLES PROMOTIONNELS

ET BIEN PLUS!

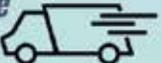
Pour une promotion d'entreprise réussie!

sercost.com

CONTACTEZ-NOUS DÈS AUJOURD'HUI POUR BOOSTER VOTRE ENTREPRISE! 

info@sercost.com | 450 546-4771 | 1007, rue d'Acton, Acton Vale

PERSONNES ÂÎNÉES EN PERTE D'AUTONOMIE

*Livraison de repas à votre domicile
lundi et jeudi* 




Popote roulante

*Repas chauds
(soupe, repas principal et dessert)*

*Repas congelés
(choix de 9 menus)*




Information au 819 472-6101
cabdrummond.ca



F. Dugas
Électrique



199, rue St-Jean-Baptiste
St-Guillaume, Qc.
J0C 1L0

819 396.0888

- Entrepreneur électricien
- Service : 819 470-4422
- Fax : 819 396-0493

f.dugas@tellabaie.net
9143-9646 Québec Inc.



**CET ESPACE PUBLICITAIRE
EST POUR VOUS!**

CONTACTEZ-NOUS
819 396-2403

**LOCATION
D'ÉQUIPEMENTS LOURDS**

Transport | Remorque | 2ème opérateur

**ÉQUIPEMENTS
4M**

Nos équipements
Excavatrice - Remorque - Chargeuse

-  Guillaume Monast
-  514 923-2340
-  www.equipements4m.com
-  info@equipements4m.com

TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtis

Sylvain Girard
1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)




Donald MARTEL
DÉPUTÉ DE NICOLET-BÉCANCOUR

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

819 233-3521
donald.martel.nico@assnat.qc.ca

TRANSPORT S. Girard inc.

ÉPANDAGE DE CHAUX
Calciqne | Magnésienne | Dolomitique

1-800-463-0346
www.transportsylvaingirard.com



AGRITEX
YAMASKA



Patrick Allard, directeur général

305, Marie-Victorin
Yamaska, QC
J0G 1X0

Tél.: 450 789-2304
Fax.: 450 789-0789
Courriel: yamaska@agritex.ca

RÉCUPÉRATION DE MÉTAUX

FERRAILLE, CUIVRE, FONTE, ALUMINIUM,
BATTERIES, RÉFRIGÉRATEURS & STAINLESS
- NOUS RAMASSONS -

Viateur & Michael
Viens
viateur@xplornet.ca

Cell: 819 388-2488
Rés: 819 396-5670

Demanche & Fils inc.

Résidentiel et commercial / Entrepreneur général et spécialisé
en renouvellement de plancher et finition intérieure

747, rang du Cordon
St-Guilherme (Québec) J0C 1L0

Tél: 819 388-7535
Télocopieur: 819 396-3433
www.demancheetfils.com

facebook.com/demancheetfils

Design avangardiste, concept unique

RSA, 5633-5324-01

APCHB

ÉMONDAGE

ML

Estimation gratuite, appelez-nous!
819 818-6034

- Essouchage
- Abattage
- Émondage
- Déboisement de terrains
- Taille de haies
- Haubanage

• Assurance responsabilité

71, rang du Cordon
St-Guilherme J0C 1L0
Maxim Lemay, propriétaire

Société Alzheimer

CENTRE DU QUÉBEC

SOUTIEN PSYCHOSOCIAL
FORMATION
RÉPIT-STIMULATION
HÉBERGEMENT
Maison Myosotis

L'ABC DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

SÉRIE GRATUITE ARRIMAGE
5 ateliers de 1 h 30 chacun, afin d'outiller le proche aidant à mieux vivre son quotidien.
À compter du 14 septembre sur la plateforme Zoom.

INFORMATION ET INSCRIPTION : 819 806-6730
ou sur alzheimer.ca/centreduquebec

Les Festins Gitans

Boucherie et Traiteur

Luc Plamondon
Traiteur et boucher

- Buffet chaud et froid
- Service de méchoui et de BBQ
- Cocktail dinatoire
- Boîtes à lunches
- Mariages et événements corporatifs

344, rue Notre-Dame
Saint-Germain (Québec)
J0C 1K0
Tél.: 819 730-0065

point S

Louis Lafleur
Directeur

- PNEUS
- ALIGNEMENT
- SUSPENSION
- VIDANGE
- FREINS
- SILENCIEUX
- INJECTION

Garage Louis Lafleur
1442 Route 122
St-Edmond, Qc, J0C 1K0
Tél 819 396-0164
theflower@hotmail.com

La Clé Beauté

Salon esthétique

Caroline Lèveillée,
esthéticienne, électrolyste

819.396.4173

Nettoyage de peau • Soins du dos • Maquillage
Épilation (cire, sucre, électrolyse) • Manucure/pédicure
Microdermabrasion

25, Petit rang, St-David QC J0G 1L0

VRAC
SOLUTION

450-278-6411 450-278-3237

vracsolution@gmail.com

www.vracsolution.com

**Produits
offerts :**

Terre à jardin

Terre végétale

Compost naturel

Mélange terreau Véranda

Paillis de cèdre naturel et coloré

Compost marin Biosol

Fumier de poulet

Pierre 0^{3/4}



Livraison disponible



Le conseil de VOTRE COURTIER



J'ai rénové et investi beaucoup d'argent dans mon bâtiment cet été. Comment cela impacte-t-il mon contrat d'assurance agricole?

Un changement majeur, comme des rénovations importantes, peut avoir un impact considérable sur votre couverture d'assurance. Il est donc essentiel d'en informer votre courtier sans attendre.

Bien que votre courtier soit là pour vous conseiller et trouver les protections les mieux adaptées, la responsabilité de déterminer la valeur assurable de vos biens vous revient. Après des investissements significatifs, l'idéal est de consulter un professionnel — évaluateur agréé pour vos bâtiments, comptable pour vos pertes d'exploitation — afin de vous assurer que vos montants d'assurance soient adéquats.

Votre courtier ne peut proposer une protection juste que si vous lui transmettez des informations exactes, complètes et à jour. Entre deux renouvellements, plusieurs changements peuvent survenir : nouvelles constructions, ajout d'équipements, modification de l'usage d'un bâtiment, variation des inventaires, etc. Sans communication proactive, ces changements pourraient ne pas être reflétés dans votre contrat — et en cas de sinistre, cela pourrait compromettre votre indemnisation.

Une bonne protection repose sur une collaboration active et transparente. Communiquez avec nous pour discuter de la mise à jour de votre couverture d'assurance. Nous prendrons le temps de bien comprendre l'évolution de votre entreprise et de vous recommander des protections adaptées à votre réalité. Faites-nous confiance : notre expertise est à votre service, et nous sommes là pour vous accompagner avec rigueur et justesse dans la gestion de vos risques.



Julie Perreault, MSc.
Courtière en assurance de dommages

Osez comparer!

Appelez dès maintenant!

1 800 567-0906
henaultassurance.com



M^e Annie Durocher - M^e Anne-Marie Julien - M^e Janie Dauphinais - M^e Marie-Michèle Cyr

- Offre d'achat / Vente / Hypothèque
- Testament / Mandat en cas d'incapacité / Procuration
- Droit agricole (financement, demande à la Commission de protection du territoire agricole du Québec, etc.)
- Droit commercial (financement, incorporation d'une compagnie, etc.)
- Règlement de succession / Vérification d'un testament
- Homologation d'un mandat en cas d'incapacité / Ouverture d'un régime de protection



**DUROCHER
DAUPHINAIS
JULIEN**
NOTAIRES INC.

2125, boulevard Lemire, bureau 220
Drummondville
819 474-4488

Détenteur du greffe et des dossiers de M^e Michel BRIÈRE



En progression constante depuis 1962



www.claudejoyal.ca

WWW.CLAUDEJOYAL.CA

5 adresses pour mieux vous servir

1, rue Principale St-Guillaume J0C 1L0 819-396-2161	390, route 137 St-Denis-sur-Richelieu J0H 1K0 480-787-2105	1654, rang St-Henri Stanbridge Station J0J 2J0 480-295-8201	682, route 219 Napierville J0J 1L0 480-245-3988	3375, rue King Lyster G0S 1V0 819-389-5793
--	---	--	--	---



Financement par: CNH Capital 2010 CNH America LLC. Tous droits réservés.
CNH est une marque déposée de CNH America LLC, CNH America LLC. www.cnh.ca



LES ENTREPRISES FMING

- ✓ Excavation générale
- ✓ Transport en vrac
- ✓ Terre et gravier
- ✓ Déneigement
- ✓ Broyage forestier
- ✓ Scierie mobile



819.818.2855

Francis Michaud